

**Dakar, 6 juillet 2010**

**Ouverture de la  
XXXVI<sup>e</sup> session de l'Assemblée  
parlementaire  
de la Francophonie (APF)**

**Discours de  
S. E. M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la  
Francophonie**

Seul le texte prononcé fait  
foi



Cinquante ans après les indépendances, quarante ans après la création de la Francophonie, dix après l'adoption de la Déclaration de Bamako, nous voici réunis, à Dakar, à l'occasion de la session de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, pour préparer, ensemble, les moissons de demain, ensemencées tout au long de ces années.

Nous ne pouvions rêver lieu plus emblématique que le Sénégal.

Le Sénégal qui a incarné au plus haut point la dignité de l'Homme noir, de tous ces hommes, qui ont, comme le disait Aimé Césaire, « préféré la liberté difficile à l'esclavage et la soumission faciles. »

Le Sénégal qui a donné à la Francophonie, son inspirateur, sa figure tutélaire, en la personne du poète-président, Léopold Sédar Senghor.

Le Sénégal qui illustre, aux yeux de tous, cette démocratie pluraliste, qui a été l'objet de tant de combats et qui demeure au cœur des engagements de la Francophonie.

Le Sénégal qui, sous votre conduite déterminée et créative, Monsieur le Président de la République, s'impose comme cette grande nation au service d'un grand continent que nous voulons réconcilié, pacifié, prospère, mais aussi au service d'une mondialisation que nous voulons humanisée, régulée, démocratisée.

Et si nous avons la chance, aujourd'hui, d'être rassemblés sur cette terre de mémoire et d'avenir, sur cette terre d'accueil légendaire, c'est grâce à l'intérêt attentif et engagé que vous portez, Monsieur le Président de la République, à la Francophonie et dont témoigne votre présence, aujourd'hui, parmi nous. Soyez-en donc, ici, très chaleureusement remercié, en mon nom personnel et au nom de toute la Francophonie. Je tiens également à saluer notre hôte, le Président de l'Assemblée nationale et à redire toute ma considération à Monsieur Yvon Vallières, Président de l'APF et à Monsieur Jacques Legendre, notre dévoué Secrétaire général parlementaire.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Si nous sommes ici, aujourd'hui, c'est parce que nous voulons lire le présent à la lumière des grandes dates de notre histoire partagée pour mieux inventer et organiser notre devenir commun.

Un devenir commun, dans lequel, l'Afrique, berceau de l'humanité, retrouvera sa place légitime dans le nécessaire rééquilibrage politique, économique et culturel du monde.

A cet égard, il est grand temps d'en finir avec l'afro pessimisme ou l'afro scepticisme, avec les clichés anachroniques ou les attitudes compassionnelles. Et l'on verra, alors, que l'Afrique regorge de compétences et de talents, de

ressources naturelles, de trésors culturels. On verra les avancées conquises en l'espace de cinquante ans à peine. On verra les dynamiques prometteuses qui se sont enclenchées en matière d'intégration politique et économique, en matière de gouvernance démocratique, de sécurité et de paix, singulièrement dans le cadre du NEPAD et de l'Union africaine, qui s'affirme chaque jour comme un vecteur puissant de mobilisation de toutes les énergies, comme un partenaire de plus en plus reconnu, respecté, écouté par la communauté internationale, un partenaire avec lequel la Francophonie a noué une coopération privilégiée.

Qu'on en ait pris conscience ou pas, l'Afrique est bien là, plus qu'hier et moins que demain, décidée à faire entendre sa voix dans les enceintes internationales, à faire valoir ses intérêts dans les négociations, à jouer sa partition dans l'élaboration et l'avènement d'un nouvel ordre mondial.

Que les bénéficiaires actuels de la mondialisation le veuillent ou non, laisser l'Afrique en marge du monde n'empêchera pas l'Afrique d'être mondialisée ! Car la mondialisation ne nous laisse d'autre choix ou d'autre chance que de vivre ensemble !

C'est dire que la solidarité et le partenariat renoué que la Francophonie développe dans son espace institutionnel et auxquels nous appelons sur la scène internationale, ne sauraient être une simple option stratégique ou un slogan. Ils sont devenus un impératif géopolitique, géoéconomique, géoculturel qui engage l'avenir de tous et la stabilité du monde.

Les immenses efforts que nous devons encore déployer pour éradiquer partout l'extrême pauvreté, les pandémies, l'illettrisme, la fracture numérique, les crises et les conflits, pour surmonter les effets de la crise alimentaire, hydrique, environnementale, énergétique, mais aussi le fardeau de la dette, ne constituent donc pas un défi pour les seuls Africains, ils constituent un défi pour tous, même, et surtout, en période de crise économique et financière planétaire. Sans croissance au Sud, il n'y aura pas d'équilibre durable au Nord.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je le dis solennellement, vous avez un rôle essentiel à jouer pour que se concrétisent ces exigences. A l'échelle nationale, bien sûr, en adoptant des lois et en exerçant un contrôle exigeant de l'action gouvernementale menée pour relever ces grands défis, en réceptionnant dûment les accords conclus ou les engagements souscrits au niveau international.

A l'échelle internationale, ensuite, à travers une diplomatie active, à un moment où se fait sentir un besoin urgent de régulation, de normes nouvelles, à un moment où les lois du marché et des groupes de pression tendent à se substituer aux institutions représentatives dans la définition des orientations politiques.

Votre assemblée, transcontinentale, constitue un formidable forum de dialogue, de concertation, d'interpellation, un formidable levier pour l'action

solidaire. Et le travail accompli par chacune de vos commissions et par le réseau des femmes parlementaires, les problématiques dont vous vous êtes autosaisis, témoignent, cette année encore, de la conscience aigüe qui vous anime en la matière. Tout comme le formidable élan de solidarité dont vous avez fait preuve à l'égard de vos collègues haïtiens, ici présents, et à qui je tiens à dire, une nouvelle fois, que leur pays est, et restera au cœur des préoccupations de la Francophonie.

Mais il est clair, pour ce faire, que l'institution parlementaire doit être confortée, voire renforcée dans son rôle pivot au cœur du dispositif politique de chacun de nos Etats et gouvernements membres, ce à quoi vous vous employez à travers vos programmes de coopération interparlementaire.

C'est le lieu pour moi de souligner, encore une fois, votre rôle remarquable de vigie de la démocratie au sein du dispositif francophone de promotion, au quotidien, mais aussi de sauvegarde de nos valeurs communes, en vue d'un règlement pacifique des crises et des conflits, dans un souci constant de prévention.

Et alors que nous recherchons les voies les mieux adaptées pour assurer une alerte précoce et une réaction appropriée, je tiens à saluer les mesures courageuses que vous prenez, en cas de rupture de la démocratie, et la veille constante que vous entendez exercer, aussi bien en phase de consolidation de la paix, qu'aux premiers signes annonciateurs de tensions. Et je sais que vous ferez vôtre, ici, la procédure expérimentale de mise sous observation préventive, proposée par votre commission politique.

Mais je voudrais que nous allions plus loin, ensemble, que nous nous emparions de l'espace de réflexion que nous ouvrent les dix ans de la Déclaration de Bamako, qui - je tiens à le souligner - n'est pas la Déclaration de certains à l'usage de quelques uns, mais la Déclaration de tous à l'usage de tous. Car aucune démocratie, au Sud comme au Nord, ne peut, désormais, se prétendre à l'abri d'une crise de la démocratie. Gestion de sociétés plurielles, de l'aspiration à la diversité, conciliation des droits individuels et de l'intérêt général, gestion de la menace terroriste, du crime mafieux, ce sont là autant de défis nouveaux auxquels toutes les démocraties sont aujourd'hui confrontées.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

J'attends beaucoup, la Francophonie attend beaucoup du diagnostic éclairé que vous saurez porter sur les évolutions politiques et institutionnelles de tous nos pays membres, à l'aune des engagements de la Déclaration de Bamako. Nous attendons aussi beaucoup des débats que vous aurez sur les forces et les faiblesses de vos parlements, à la lumière notamment des critères d'auto-évaluation dont vous vous êtes dotés, et sur les élections qui les portent. Car ce sont là, pour nous, autant d'éléments garants d'un Etat de droit assumé et d'une vie politique apaisée.

Puissent vos réflexions être entièrement dédiées à l'avenir, et à notre jeunesse, avec la conviction, comme l'écrivait Senghor, que « c'est la jeunesse qui fera naître une autre Afrique », qui fera naître un autre monde.

Je vous remercie.